



PÂTE DECAPANTE des FILMS de PEINTURE ORGANIQUE ou au PLOMB

- ☒ Retire plusieurs couches (> 20) en 1 seule opération
- ☒ Sans vapeurs organiques volatiles
- ☒ ACTIF sur film de forte épaisseur
- ☒ Gel adhérent tous supports
- ☒ Sans solvant, préparation en phase aqueuse, faible nuisance olfactive

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Pâte
MASSE VOLUMIQUE	: 1615 g/l +/- 20 g/l
REACTION CHIMIQUE	: Alcalin fort
PH pur	: 14
COULEUR	: Blanc (sans ajout de colorant)
ODEUR	: Saline
RENDEMENT	: 1,5 à 2 litre/m ²
TEMPS d'ACTION	: de 3 à 24 heures

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Désagrège et enlève les films de peintures, revêtements telles vieilles peintures amiantées au plomb.

Texture adaptée pour les applications difficiles type moulure ou forme complexe.

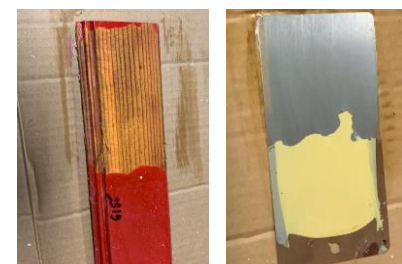
Compatible pour le décapage de matériaux peints tels	Non compatible avec les matériaux suivants
Bois, brique, fonte, ciment, béton, émail, granit, fer, marbre, plâtre, acier, ardoise, pierre naturelle, terre cuite	Aluminium et alliages légers sensibles aux produits alcalins, verre, plexiglas, certains plastiques, le vinyle ou le caoutchouc

Principales caractéristiques et avantages :

- Actif pour enlever une grande variété de revêtements.
- Enlève les peintures, vernis acryliques, au latex, à l'huile, à base d'eau et à base d'amiante.
- Ne contient pas de chlorure de méthylène, de NMP ou de produits chimiques caustiques.
- Enlève jusqu'à 15 couches de revêtements, généralement en une seule application.
- Formule gel à base d'eau adhérente aux surfaces.
- Convient pour des applications intérieures et extérieures.



**Décapant pâte
FORTES
ÉPAISSEURS**



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Tester le décapant sur une petite surface avant de commencer, afin d'observer si bien approprié, l'épaisseur de la couche de décapant à mettre et le temps de contact à appliquer.

Vérifier que les supports à décaper et l'environnement des supports résistent au contact de PH alcalin. (structure en aluminium par exemple ou surfaces modernes en matières composites, résines).

Pour de meilleurs résultats appliquer le produit lorsque la température est comprise entre 15 et 35°C.

En dessous de 5°C le produit est susceptible de mettre plus de temps à agir.

Bien sécuriser les abords du chantier et utiliser les matériels de protection individuelle appropriés.

5 étapes pour réussir l'opération de décapage

Appliquer / couvrir / retirer / nettoyer & neutraliser

Utilisation à l'état pur et à froid.

Suivant texture de la pâte souhaitée, il est possible de la prélever directement (aspect très pâteux « mastic ») ou d'agiter à l'aide d'une hélice à peinture (aspect plus fluide, crémeux).

Appliquer à l'aide d'un couteau à enduire ou d'une spatule en formant une épaisseur de 3 à 5 mm.

Recouvrir la pâte appliquée par un film plastique adapté en évitant d'emprisonner des bulles d'air.

Laisser agir de 3 heures à 24 heures suivant le nombre de couches, la nature de la peinture et la température ambiante.

Après le délai de décapage écoulé : retirer le film plastique par petites zones (afin d'éviter un séchage prématuré du décapant sur l'ensemble du chantier).

Utiliser un grattoir ou un nettoyeur à pression à l'eau. Frottez toutes les surfaces avec une éponge ou une brosse à poils en nylon et de l'eau, ou avec un nettoyeur haute pression. Rincez abondamment à l'eau pour s'assurer que tous les résidus restants ont été enlevés. Recueillir les résidus de peinture et les placer en déchet industriel spécifique en vue de leur élimination.

24 heures après séchage de la surface décapée, neutraliser le PH de surface avec une solution de 0385.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/...

Utilisations professionnelles

Matériel de protection minimum recommandé



Gants caoutchouc
nitrile type gants ménage



Lunettes de protection à coques contre
les projections de liquide.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Contient moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Contient de l'HYDROXYDE DE SODIUM

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Protéger du gel au stockage.

Produit fortement ALCALIN : Ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, aluminium anodisé, acier galvanisé, verre, surfaces peintes, matières plastiques sensibles aux produits fortement alcalins. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : 4VK3-20M5-500P-3NU9

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97

Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE

SARL au capital de 30 000 000 F

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577 Page 2 sur 2